



## CORIPRIM ACRYL CIMENT

### PRIMAIRE TRANSPARENT pour menuiseries BOIS

**CORIPRIM ACRYL CIMENT** est un primaire transparent, microporeux, à séchage rapide, formulé à base de résines acryliques en émulsion dans l'eau.

Il est destiné aux menuiseries en bois qui réagissent avec les projections de ciment, lors de leur mise en place. **CORIPRIM ACRYL CIMENT** empêche la formation des tâches noires qui apparaissent après séchage sous le ciment et causent un désordre inesthétique, si de plus les finitions ultérieures sont claires et transparentes. Les bois qui réagissent avec le ciment sont ceux qui également relarguent naturellement des tanins au contact de l'eau : movingui, chêne, châtaigner...

Les finitions extérieures doivent être effectuées de préférence à l'aide de peintures ou lasures acryliques microporeuses (NF P 23-305).

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES.

Présentation: liquide d'aspect laiteux. Extrait sec : 38%.

Classification : AFNOR famille 1 - classe 7 B 2.

Densité moyenne : 1,1 à 20°C.

Séchage hors poussière: 30' (les paramètres humidité, température et ventilation influent considérablement sur le temps de séchage).

Recouvrable : 3 à 4 heures selon l'épaisseur déposée.

Viscosité : 6000mPa-/viscosimètre Brookfield RTV#4/10rpm.

8 à 10m<sup>2</sup>/L selon la nature et la préparation du support, et du grammage déposé.

Conditionnement : 5 L – 20 L.

*Conformément à l'application de la Directive 2004/42/EC, ce produit prêt à l'emploi présente les caractéristiques suivantes (sous-catégorie du produit A/i, type PA) : Teneur maximale en COV : 140 g/L, teneur pour **CORIPRIM ACRYL CIMENT** : 1 g/L.*

#### MODE D'UTILISATION.

Les supports doivent être secs (humidité maximum 20%), sains et propres, dégraissés si nécessaire (iroko et movingui notamment), et dépoussiérés. Les bois d'essence non durable devront être traités avec un produit de type CORIPHENE ou CORIFOND'S.

Les bois anciens doivent être rendus absorbants et exempts de traces de peinture, vernis, cire, silicone, etc... Ne pas appliquer sur bois gelés.

**CORIPRIM ACRYL CIMENT** est livré prêt à l'emploi. Lors de l'application, il doit être remué afin d'obtenir un produit homogène.

Prendre les précautions d'usage lors des applications. Dans le cas d'une installation par pistoletage électrostatique, il est indispensable de vérifier, auprès du fournisseur des matériels, la bonne conformité des appareils et de leur système de sécurité.

Ne pas appliquer à des températures inférieures à 10°C.

Lavage des outils : eau savonneuse.

Conservation: 1 an maximum en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et des températures élevées.

#### Recommandations.

**H412** – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **P101**: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. **P102**: Tenir hors de portée des enfants **P103**: Lire l'étiquette avant utilisation. **P273**: Éviter le rejet dans l'environnement. **P501**: Éliminer le contenu et le récipient conformément à la législation actuelle de traitement des déchets (Annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement).

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle

14-10-2014

**CORODIS SARL – Z.I. LA PLAGNE – B.P. 52 – ST CYR DE FAVIERES – 42125 LE COTEAU CEDEX**  
Tél. 04 77 62 04 17 – Fax 04 77 62 07 91 Site : corodis.com – Email : corodis@wanadoo.fr

Entreprise agréée par le ministère de l'agriculture pour la distribution des produits antiparasitaires AGREMENT N° PARH01291  
SARL AU CAPITAL DE 45 000€ - SIRET 413 278 565 0008 – NAF 4675Z – TVA : FR 40413278565